



**PAYS Durance
Provence**
De l'audace pour l'avenir

CONJUGUER ATTRACTIVITÉ,

ESSOR ÉCONOMIQUE ET QUALITÉ DE VIE

*“ Nous sommes tous acteurs
et auteurs du devenir de notre Pays
Durance Provence ! ”*



Sandrine Cosserat

PRÉSIDENTE
DU PAYS DURANCE PROVENCE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



UNION EUROPÉENNE

ÉDITO

Associations, entreprises, collectivités locales, artisans, commerçants, agriculteurs, créateurs d'activités, habitants permanents ou visiteurs occasionnels, des plus jeunes aux plus anciens...

Nous sommes tous acteurs et auteurs du devenir de notre Pays Durance Provence !

Grâce au travail collaboratif mené avec plus de 150 représentants de notre territoire, grâce à un projet de territoire ambitieux mais cohérent et mesuré, grâce à un dossier techniquement bien élaboré... Nous voilà engagés dans le dispositif LEADER, Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale : c'est une première pour le Pays Durance Provence, né en 2004. Pour mémoire, notre Pays a été créé pour :

- structurer notre développement économique,
- impulser une politique de l'habitat et de l'aménagement durable,
- développer les services à la population.

LEADER, dispositif européen, va nous apporter un soutien financier d'au moins 1,5 millions d'Euros : cette aide va soutenir notre stratégie locale pour assurer la diversification de notre économie, l'épanouissement et le bien-être des populations, la mise en valeur de nos ressources naturelles et culturelles. Ces financements seront obligatoirement consacrés à des actions définies et portées localement par des « entrepreneurs » privés et publics.

Entreprendre c'est se lancer dans l'évolution, voire la mutation ou la création d'activités, qu'elles soient touristiques, agricoles, industrielles, culturelles, sociales... Au service de notre qualité de vie, d'un développement harmonieux, créateur d'emploi, respectueux de notre environnement et créateur de liens.

Notre Pays regorge pour cela de savoir-faire, d'atouts et d'idées... Il s'est construit au fil des siècles et le voilà, en ce 21^e siècle, face à de nouveaux enjeux et nouveaux défis que le dispositif LEADER doit nous aider à relever. Pour accompagner notre mutation économique, montrer une exemplarité dans la gestion des déchets, conforter notre cohésion sociale, innover pour la transition énergétique, révéler notre potentiel touristique... Plusieurs animateurs nous accompagneront. Ils seront là pour fédérer et coordonner les initiatives, mettre en réseau, améliorer les conditions de faisabilité et les chances de succès de nos projets locaux.

Faire preuve d'audace et d'enthousiasme, mais aussi de responsabilité, de clairvoyance, de transparence et surtout de confiance en nous, c'est ce que je nous souhaite, au travers de notre nouveau programme LEADER.

UN TERRITOIRE, UNE AMBITION, DES ACTIONS



LE PAYS
DURANCE PROVENCE
14 COMMUNES
ET PRÈS DE
21000 HABITANTS

Au service D'UN DÉVELOPPEMENT CHOISI...

NOTRE PROGRAMME LEADER, C'EST POUR :

- réussir le développement économique local
- effectuer la transition énergétique
- renforcer l'attractivité de notre territoire
- soutenir les initiatives locales

EN S'APPUYANT SUR :

- nos atouts, nos talents, nos capacités d'agir,
- des partenariats locaux public-privé,
- des actions intégrées et multisectorielles,
- la coopération, l'innovation et la mise en réseau.

Fondé sur 2 piliers : ENVIRONNEMENT ET CULTURE

4 AXES

1. TERRITOIRE PROPRE : ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPILLAGE
2. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE
3. TOURISME CULTURE-NATURE
4. COHÉSION SOCIALE

7 THÉMATIQUES

Les initiatives ne sont pas forcément toutes financées par LEADER.
Les actions soutenables sont classées par thèmes.

LEADER EN 6 QUESTIONS

1. C'EST QUOI ?

Un dispositif européen qui soutient le développement de territoires ruraux en favorisant une dynamique de projets innovants.

2. COMMENT ?

Par des initiatives locales, mises en réseau et soutenues par des fonds européens (FEADER), régionaux (Région PACA) et locaux (département des Alpes de Haute Provence, communautés de communes).

3. POUR QUI ?

Des acteurs privés et publics implantés sur le territoire du Pays Durance Provence.

4. POUR QUELS PROJETS ?

Les projets devront s'inscrire dans la stratégie définie.

5. PENDANT COMBIEN DE TEMPS ?

6 ans, de 2015 à 2020.

6. QUI DÉCIDE ?

Le Comité de Programmation du GAL (Groupe d'Action Locale), instance locale composée d'acteurs privés et publics.



7

DÉVELOPPEMENT DU MAILLAGE ET DE L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES

Exemples de projets : transport à la demande, pédibus scolaire, voies cyclables et piétonnes, aires de co-voiturage, flotte voitures et vélos électriques...



6

AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE SERVICES QUI FAVORISENT LE LIEN ENTRE LES HABITANTS

Exemples de projets : maison de santé et d'accueil pour personnes âgées, handicapées et petite enfance, domotique et nouvelles technologies pour le maintien à domicile et la réduction des consommations d'énergie, comité de quartier, jardins partagés...



4

CRÉATION D'ESPACES DE CONNAISSANCES, DE VALORISATION DES RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES ET CULTURELLES, OUTILS DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET DE COHÉSION SOCIALE

Exemples de projets : maison de la Durance, parc de la biodiversité, centre d'accueil VTT et course d'orientation, ateliers d'artisans d'art...



5

CRÉATION D'OFFRES TOURISTIQUES BASÉES SUR LA BIODIVERSITÉ, LA CULTURE ET LES SAVOIR-FAIRE LOCAUX

Exemples de projets : réserve ornithologique de Haute Provence, balades assistées par smartphone, tourisme culturel, artisanal et patrimonial, agrotourisme...



3

SOUTIEN AUX FILIÈRES LOCALES DE L'ÉCONOMIE VERTE ET AUX INITIATIVES ÉCONOMIQUES RESPONSABLES

Exemples de projets : solutions de l'économie circulaire, réseaux de coopération, circuits courts, agriculture raisonnée, écoconstruction, actions RSE – responsabilité sociétale de l'entreprise, mobilité électrique...



2

SOLUTIONS DE RÉDUCTIONS À LA SOURCE, NOUVELLES FORMES DE COLLECTES, MISE EN PLACE D'UNE FILIÈRE COMPLÈTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS, TRANSFORMATION, VALORISATION ET RÉUTILISATION

Exemples de projets : composteurs individuels et collectifs, recyclerie, centre de tri, formation et conseils...



1

ÉVOLUTION DES COMPORTEMENTS ET DES PRATIQUES PAR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Exemples de projets : éco-écoles, jardins pédagogiques, classe nature Durance, conférences et expositions, nettoyage des espaces naturels, formation aux éco-gestes...



Vous avez un projet ?

Associations, entreprises, collectivités locales, artisans, commerçants, agriculteurs, créateurs d'activités...

Comment savoir si votre projet peut bénéficier du soutien de LEADER ?

**Si vous pouvez répondre VRAI aux 5 affirmations ci-dessous...
À vous de jouer !**

- Votre action se situe sur le territoire du Pays Durance Provence ... VRAI
L'activité concerne l'une des 7 thématiques de la stratégie de développement du territoire VRAI
Elle s'inscrit dans une démarche collective avec des partenaires et facilite la mise en réseau des acteurs VRAI
Votre projet est porteur d'innovation : nouveau produit, service ou nouvelle méthode VRAI
Il présente un potentiel de croissance VRAI

LE PARCOURS TYPE D'UN DOSSIER LEADER

1. Rencontre de l'animateur LEADER du Pays Durance Provence afin de préciser votre projet et de faire une première analyse technique de son éligibilité.

2. Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du GAL Durance Provence

Attention : le projet ne devra pas avoir commencé avant le dépôt du dossier !

3. Avis d'opportunité du Comité de Programmation du GAL Durance Provence

Le Comité de Programmation étudie votre projet, juge de sa compatibilité avec les objectifs du territoire et peut émettre des recommandations. Si l'avis est favorable, vous finalisez, avec l'appui de l'animateur, le dossier complet.

4. Instruction du dossier par l'équipe technique LEADER du Pays Durance Provence et travail sur le plan de financements (financeurs complémentaires).

5. Deuxième passage en Comité de Programmation qui décide de financer ou non le projet.

6. Signature d'une convention entre le porteur de projet et le GAL Durance Provence.

7. Paiement

Les subventions sont versées sur présentation de factures. Il est donc nécessaire de faire l'avance des dépenses.

Important : il est obligatoire de communiquer sur le soutien de l'Europe dans votre projet. Et comme pour toute aide publique, des contrôles peuvent survenir 5 ans après l'obtention des fonds LEADER.



Quelle gouvernance locale ?

Comme pour tout dispositif LEADER, le Pays Durance Provence a créé un GAL, Groupe d'Action Locale, chargé d'animer et de pérenniser ce programme de développement.

IL EST CONSTITUÉ DE 4 COMPOSANTES :

- 1. Le Comité de Programmation** qui se réunit au moins une fois par trimestre pour
 - Choisir les projets à soutenir et à financer en cohérence avec les objectifs du programme.
 - Impulser, coordonner et évaluer le programme.
 - Ajuster, si besoin, la stratégie et le plan d'actions.
- 2. Le Comité Technique** qui assure l'animation du programme, prépare les Comités de Programmation et vérifie l'éligibilité des dossiers.
- 3. Le Comité des Financeurs** qui prépare les répartitions financières.
- 4. L'Assemblée Générale** annuelle qui est ouverte à l'ensemble des acteurs et citoyens du territoire afin de maintenir la dynamique collective de notre projet de développement territorial.



PAYS DURANCE
PROVENCE

Jessica Teston,
Directrice

Ferme de Font-Robert
04160 Château-Arnoux

info@durance-provence.fr
Tél. : 04 92 30 81 40

Pays-Durance-Provence



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

